Réussite aux examens
et assiduité en cours

Mantes School of Business

Mantes School of Business. Sessions d'examen 2024, 2025 et 2026.

Part des apprentis reçus à leur examen, selon qu'ils ont assisté à moins de 80 % des cours de leur formation, ou à 80 % ou plus.

PAR FORMATION

Titre professionnel Responsable d'établissement marchand (session 2026) :

- moins de 80 % des cours : 89 % de réussite ;
- 80 % ou plus : 100 % de réussite.

Titre professionnel Négociateur technico-commercial (sessions 2025 et 2026) :

- moins de 80 % des cours : 57 % de réussite ;
- 80 % ou plus : 100 % de réussite.

BTS Management commercial opérationnel (sessions 2025 et 2026) :

- moins de 80 % des cours : 29 % de réussite ;
- 80 % ou plus : 67 % de réussite.

BTS Négociation et digitalisation de la relation client (sessions 2025 et 2026) :

- moins de 80 % des cours : 29 % de réussite ;
- 80 % ou plus : 100 % de réussite.

BTS Gestion de la PME (sessions 2025 et 2026) :

- moins de 80 % des cours : 14 % de réussite ;
- 80 % ou plus : 38 % de réussite.

BTS Communication (session 2025) :

- moins de 80 % des cours : 13 % de réussite ;
- 80 % ou plus : 100 % de réussite.

Bachelor de l'ancien titre RNCP35209, remplacé depuis (sessions 2024 et 2025) :

- moins de 80 % des cours : 71 % de réussite ;
- 80 % ou plus : 100 % de réussite.

TOUTES FORMATIONS CONFONDUES

- moins de 80 % des cours : 51 % de réussite ;
- 80 % ou plus : 82 % de réussite.

MÉTHODE

- **Assiduité** : les heures de cours suivies, retards compris, rapportées aux heures prévues à l'emploi du temps de l'apprenti, sur toute sa formation et jusqu'à la première épreuve. Une absence justifiée compte comme une absence.
- **Réussite** : les admis rapportés aux présentés. Les candidats absents à tout ou partie de l'examen sont exclus du calcul, comme ceux dont l'assiduité n'est pas connue.
- **Deux groupes** : moins de 80 % des cours, et 80 % ou plus. Un groupe peut ne compter que quelques apprentis.
- **Sources** : les feuilles d'émargement des cours ; pour les titres et le Bachelor, les procès-verbaux de jury ; pour les BTS, les relevés de l'académie et les résultats communiqués par l'école.

MANTES SCHOOL OF BUSINESS
SAS au capital de 10 000 € · Siège : 20 rue du Vieux Pilori · Site d'enseignement : 2 rue Armand Cassan — 78200 Mantes-la-Jolie · 948 211 560 R.C.S. Versailles · NDA n° 11 78 87894 78 — cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
contact@mantes-school.com · 01 30 63 25 89 · mantes-school.com